

Département : 21

Aire d'étude : SEURRE

Commune : LECHATELET

Adresse : RUE DE LA CHAPELLE ET RUE DE LA GRANDE COUR

Dénomination : **MANOIR**

IA00071046

---

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0813490 Y = 0233020

Cadastre : 1984 B 352 A

PROPRIETE PRIVEE

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1985, 1987 par CHRISTIAN OLIVIEREAU

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1985

---

### **HISTORIQUE**

MANOIR CONSTRUIT DANS LA 2E MOITIE 18E SIECLE, PARTIES AGRICOLES REMANIEES.

### **DESCRIPTION**

SITUATION : EN VILLAGE

#### COMPOSITION D'ENSEMBLE

Parties constituantes : PARTIES AGRICOLES

#### MATERIAUX

Gros oeuvre : BRIQUE

Couverture : TUILE PLATE

#### STRUCTURE

Vaisseaux et étages : 1 ETAGE CARRE

ELEVATIONS : ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, CROUPE, TOIT EN PAVILLON

DISTRIBUTION : ESCALIER INTERIEUR

21

LECHATELET

n° département

commune



Village

adresse ou lieu-dit

Beaune

arrondissement

Seurre

canton

MANOIR

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

Repérage

Carte I.G.N.

échelle : 1/25000

feuille Seurre 3124 Ouest Lambert : II

x = 813.49

y = 233.02

Cadastre

année : 1984

section : B

parcelle : 352 a

année :

section :

parcelle :

Propriétaire : propriété privéeDestination actuelle :Protection M.H. :Etat de conservation :Dossier établi le : 7.07.1986

par CH. OLIVEREAU

revu le :

par

Situation :

Au Nord du village, en bordure des Rues de la Chapelle et de la Grande Cour.

Composition d'ensemble, parties constituantes :

- . Bâtiment d'habitation formé d'un corps principal de plan rectangulaire ; avec deux pavillons hors-oeuvre aux angles de la façade ; reliés entre eux par un petit corps d'entrée surmonté d'une terrasse
- . 4 bâtiments de dépendances (remaniés), en bordure de la Rue de la Chapelle, sont implantés à l'Ouest et au Sud-Ouest de la cour.

Matériaux et mise en oeuvre :

- gros-oeuvre :
  - . brique apparente
  - . pierre de taille calcaire (encadrements des ouvertures du bâtiment d'habitation ; soubassement des pavillons)
- couverture :
  - . tuile plate

Structure :

Logis en rez-de-chaussée, légèrement surélevé sur cave, à un étage carré ; deux étages carrés (pavillons)

Elévations :

- . Bâtiment d'habitation (cf. figures) :
  - \* élévation à travées
  - \* corniche en brique à "modillons" (corps d'entrée, pavillons)
  - \* ouvertures à linteaux délardés (sauf à l'étage supérieur des pavillons)
- . dépendances :
  - \* linteau de porte charretière en anse-de-panier

.../...

---

Couverture :

- . bâtiment d'habitation :  
toit à croupes antérieure et postérieure (corps principal), toits en pavillon (pavillons) ; couverture en terrasse (corps d'entrée)
- . dépendances : toits à longs-pans

Datation :

- . Bâtiment d'habitation : XVIIIe siècle.
- . Dépendances (remaniées) : XIXe siècle (antérieures à 1824, date du cadastre ancien)



21 LECHATELET

MANOIR (cadastre 1984, section B,  
parcelle 352 a)

Cl. Inv. M. ROSSO  
86.21.586 V

Bâtiment d'habitation, élévation vue de  
trois-quarts droit

